

Avis public du scrutin référendaire

Municipalité

Sainte-Barbe

Scrutin du

2026 06 14

année mois jour

Page 1 de 1

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux personnes inscrites sur la liste référendaire de la municipalité ou du secteur concerné que :

1. un scrutin est nécessaire à la suite de l'adoption :

- du règlement;
 de la résolution;
 de l'ordonnance;

Pour consultation : 470, Chemin de l'Église

Endroit

Dates : Du lundi au vendredi (midi)

Heures : 8h-12h et 13h à 16h30

numéro : 2025-001

titre :

objet : PPCMOI numéro 2025-001 exploiter, un usage résidentiel, un usage de type « marina »

avec quais à emplacements multiples pour embarcations nautiques

date de l'adoption : 2 mars 2026

montant et emploi projeté des

sommes de l'emprunt (le cas échéant) :

2. la question référendaire est la suivante :

Approuvez-vous la résolution n° 2026-03-15 relatif au PPCMOI pour la demande de projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) déposée par Marc-André Jodoin, pour et au nom de l'entreprise Location Francs-Tireurs Inc., concernant les lots #3 075 411 et #2 845 094, situés sur une île au nord-est de la 38e Avenue (« l'Île Raymond »), accompagnée du cahier de présentation du projet afin de permettre l'exploitation d'activités commerciales de type « marina » avec quais à emplacements multiples pour fins d'amarrage d'embarcations nautiques ?

3. le scrutin concerne :

- l'ensemble de la municipalité;
 un secteur de la municipalité; (croquis facultatif)

Description sommaire du périmètre du secteur concerné (en plus ou au lieu du croquis)

VA-8, VA-8a, VB-1, VC-1, AGA-1 : 38e, Avenue, 39e Avenue, 40e Avenue, Route 132 entre #502-#1080 (nombre pair seulement), 747, Route 132, Îles Bluteau, Cormier, Linton, Lalande, Cambell, Grenadier, Stalker, Francs Tireurs, Avenue de la Côte

4. un vote par anticipation, le cas échéant, sera tenu de 12 h à 20 h au(x) endroit(s) et à la (aux) date(s) ci-dessous indiqués :

1^{er} jour :

endroit Hôtel de Ville
date 7 juin 2026
section de vote (n^{os}) 1

2^e jour (s'il y a lieu) :

endroit _____
date _____
section de vote (n^{os}) _____

5. les bureaux de vote le jour du scrutin seront ouverts le de 10 h à 20 h aux endroits suivants :

2026	06	14
année	mois	jour

endroit Hôtel de Ville
section de vote (n^{os}) 1

endroit _____
section de vote (n^{os}) _____

endroit _____
section de vote (n^{os}) _____

endroit _____
section de vote (n^{os}) _____

endroit _____
section de vote (n^{os}) _____

endroit _____
section de vote (n^{os}) _____

endroit _____
section de vote (n^{os}) _____

endroit _____
section de vote (n^{os}) _____

endroit _____
section de vote (n^{os}) _____

endroit _____
section de vote (n^{os}) _____


6. le recensement des votes sera effectué au lieu, à la date et à l'heure suivants :

endroit Hôtel de Ville
date 14 juin 2026
heure 20 h

Signature

Donné à Sainte-Barbe, le _____
Municipalité

2026	04	30
année	mois	jour


Greffier ou secrétaire-trésorier

Pour plus d'information, composer le

450 371-2504

Ind. rég. Numéro de téléphone